**Àux les mouvements membres de la Fimem, délégués de l'AGV 2020, commission AGV**

Lors de l'Assemblée Générale d'août dernier, pour diverses raisons (techniques, organisationnelles, managériales, etc...), tous les points à l'Odj, n'ont pas été abordés

Afin de rendre l'Assemblée complètement valide, le Rapport moral et les Orientations doivent être votés obligatoirement; c'est pourquoi la Fimem organise l'AG3bis.

Aujourd'hui, 19 septembre 2020, (au cours de laquelle devait se tenir une réunion conjointe CA – Commission AGV, de préparation de l'AGV3bis, annulée suite à certaines difficultés d'organisation rencontrées), a rencontré le CA Fimem, qui :

a)- félicite tous ceux (délégués, Commission AGV, Mouvements, etc.) qui ont travaillé et travaillent encore à la meilleure réussite de cette importante Assemblée Virtuelle 2020

b)-a décidé de reporter l'AG3 (initialement prévu pour le samedi 26 septembre), au samedi 10 octobre 2020, en raison de problèmes d'organisation toujours présents, et de mieux le préparer,

L'Assemblée sera réduite au minimum, la durée sera de trois heures maximum, afin de limiter la gêne pour tous les participants. De plus amples informations et détails seront précisés dès que possible.

c)- présente ses excuses pour les désagréments et l'inconfort causés, fait confiance à la compréhension de tous et appelle chacun à participer autant que possible afin d'atteindre, en coopération, les objectifs prévus

Le CA Fimem